

SALARIÉE-E DANS LE TRANSPORT ROUTIER ? VOUS AVEZ DES DROITS !

Ne laissons plus nos employeurs décider
pour nous ! Nous ne les laisserons plus
nous manipuler, s'approprier et se partager
les richesses qui nous sont dûes !



ÉLECTIONS DANS LES TRÈS PETITES ENTREPRISES DU TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES

Voter pour le respect de nos droits

L'absence des CSE et des institutions représentatives du personnel, l'isolement ou encore la proximité avec l'employeur ne doivent pas faire de notre métier de conducteur routier une corvée et être ainsi un frein à l'exercice et au respect de nos droits.

La pandémie de ces derniers mois a permis de faire prendre conscience de l'importance et de l'utilité des métiers du transport routier, nous avons su fournir l'effort de « guerre ».

Solidaires et le secteur de la route

Pour Solidaires et ses branches du secteur (Union Solidaires Transports et le syndicat national SUD-Solidaires Route) nombre de revendications sont et demeurent des attentes majeures de la profession.

Avec l'Union syndicale Solidaires, c'est faire le pari de réussir là où d'autres ont échoué, là où d'autres se sont endormis sur leurs certitudes. Notre métier, notre rémunération, notre reconnaissance professionnelle, sa pénibilité, et ses spécificités seront au cœur du dialogue social à venir.

Nos attentes

- **L'évolution des rémunérations au regard de la professionnalisation du métier (contrats, salaires).**
- **La mise en place d'un 13^e mois.**
- **L'amélioration des conditions de travail et des conditions d'accueil en entreprise extérieure et sur la route.**
- **La reconnaissance de la pénibilité de notre travail.**
- **La pérennisation du Congé de Fin d'Activité (avantage en sursis).**
- **L'abandon des 5 jours de carence pour arrêt maladie.**
- **La mise en place automatique des accords nationaux sans notion d'appartenance à une organisation patronale.**

Voter Solidaires, c'est la certitude d'être défendu-e !

Grâce à nos votes lors des élections nationales de mars 2021, nous permettrons à l'Union syndicale Solidaires de nous représenter et de défendre nos intérêts dans les Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnelles (CPRI).

En votant Solidaires, nous ne laisserons plus nos employeurs décider pour nous, nous imposer ce que nous ne désirons pas ! Nous ne les laisserons plus nous manipuler, s'approprier et se partager les « richesses » qui nous sont dûes !

Voter Solidaires, c'est vivre autrement le syndicalisme, c'est devenir acteur de notre réussite, c'est construire un avenir pour le Transport routier français et ses salarié·e·s.

**Du 22 mars
au 4 avril 2021
Votez et faites voter
UST – Solidaires**

**Union Solidaires Transports
17 boulevard de la Libération
93200 Saint-Denis
01 42 43 35 75
ust.solidaires@orange.fr**